

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
PROJET DE BIOSÉCURITÉ  
AU CAMEROUN  
-----



**MINEPDED**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
CAMEROON BIOSECURITY  
PROJECT  
-----

## **PROJET DE BIOSECURITE AU CAMEROUN**

***MISE EN ŒUVRE ET L'INSTITUTIONNALISATION D'UN CADRE NATIONAL DE SURVEILLANCE ET DE GESTION DES ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS ET DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES***

---

### **TERMES DE RÉFÉRENCES**

**DES ACTIVITÉS PUBLIÉES POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS  
DANS LE CADRE DE LA COMPOSANTE 4 DU PROJET**

***D.1.1. CONSULTATION POUR EXAMINER LE PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION  
DES AVANTAGES DU PROJET ET PROPOSER DES OPTIONS DE MISE EN  
ŒUVRE.***

Le Cameroun occupe une position centrale dans la Sous-région de l'Afrique centrale et connaît un taux élevé de mouvements de personnes, de biens et de services, y compris le commerce de produits biologiques. Le Cameroun est riche en biodiversité et de telles introductions biologiques ont conduit à un flux continu d'organismes biologiques non indigènes. Ces derniers ont tendance à persister dans l'environnement et à devenir envahissants. Afin de faire face à cette situation, le pays a commencé à développer et à intégrer la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) dans une approche globale de biosécurité, dans le cadre du projet de biosécurité au Cameroun. Ce projet s'exécute avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies sur l'Environnement (PNUE) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

La première phase d'exécution du projet s'intitulait : « Développement et institution d'un système national de surveillance et de contrôle (cadre) des organismes vivants modifiés (OVM) et des espèces exotiques envahissantes (EEE) ». Elle avait pour objectif de renforcer les capacités du Cameroun dans la prévention et le contrôle de l'introduction, de l'établissement et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE), ainsi que dans la gestion des OVM, grâce à la mise en œuvre d'un processus décisionnel basé sur l'évaluation des risques. Cette première phase d'exécution du projet a abouti à l'élaboration de plusieurs livrables clés en matière de biosécurité. Il s'agit entre autres de manuels techniques, des manuels et modules de formation, ainsi que des rapports d'enquête. L'autre résultat important de cette première phase du projet était l'organisation de sessions de formations sur des questions thématiques clés en matière de biosécurité telles que la détection, le diagnostic et la surveillance des envahisseurs biologiques ; l'analyse des risques ; les mesures d'urgence ; la planification et l'intervention d'urgence ; les systèmes d'audit des produits ; les systèmes et méthodes d'inspection etc. Cette phase a de même conduit à l'élaboration du rapport sur l'examen des agences de biosécurité, des lignes directrices, des procédures et des politiques existantes, assorti d'un document d'orientation politique en matière de biosécurité, d'un avant-projet de loi sur la biosécurité et ses textes d'application, à savoir : un projet de décret portant création de l'Agence nationale de biosécurité et un projet d'arrêté portant création d'un comité ad hoc de biosécurité. Cette phase d'exécution du projet s'est achevée en décembre 2018.

La deuxième phase d'exécution du projet intitulée : « Mise en œuvre et institutionnalisation d'un cadre national de surveillance et de gestion des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes » a pour objectif de renforcer le cadre institutionnel de biosécurité dans la gestion des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes au moyen d'une mesure coordonnée d'analyse des risques. À cet égard, le projet cherche également à soutenir le processus et à le faire passer au niveau supérieur avec le développement d'une stratégie nationale de biosécurité (SNB) à travers un processus consultatif avec les principales parties prenantes puis la révision et la mise à jour de la loi nationale de 2003 sur la prévention des risques biotechnologiques et de ses textes d'application. L'activité dont il est question ici a été commandée dans le cadre de la composante 3 du projet qui porte sur l'intégration des Capacités de biosécurité dans les systèmes réglementaires, institutionnels et éducatifs nationaux.

C'est à cet égard, que l'Unité de Gestion du Projet requiert les services de deux (02) consultants nationaux pour examiner le plan de suivi et d'évaluation des avantages du projet et proposer des options de mise en œuvre. (Activité D.1.1).

## **1. Livrables attendus**

Les consultants recrutés **travailleront en équipe** sous la supervision de l'Unité de Gestion du Projet. Les résultats attendus seront développés en **anglais ou en français**. Les extraits suivants doivent être produits :

❖ *Activité D.1.1 - Consultation pour examiner le plan de suivi et d'évaluation des avantages du projet et proposer des options de mise en œuvre.*

- Le plan révisé de suivi et d'évaluation des avantages du projet, comprenant des options de mise en œuvre.
- Le Rapport de consultation.

## **2. Qualifications générales**

Les candidats doivent posséder les compétences suivantes :

- Bonne compréhension des objectifs du Projet de Biosécurité au Cameroun ;
- Un niveau d'études au moins égal à la licence dans une discipline pertinente et/ou avoir exercé des activités similaires au cours des dernières années et/ou avoir exercé des activités similaires au cours des dernières années ;
- Une compréhension de l'environnement institutionnel de biosécurité au Cameroun et des différents rôles dans la prise de décision technique ;
- Compréhension détaillée de la nature intersectorielle des invasions biologiques, de leurs causes, de leurs conséquences et de leur gestion grâce à l'application de décisions fondées sur l'évaluation des risques ;
- Connaissance des normes internationales élaborées pour l'analyse des risques, notamment – Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, lignes directrices de la Convention internationale pour la protection des végétaux ;
- Compétences en communication de premier ordre ;
- Compétences de facilitation de haut niveau ;
- Compétences en rédaction de rapports ;
- Compétences informatiques suffisantes pour utiliser les logiciels nécessaires à l'activité ;
- Capacité à travailler sur des problèmes techniques avec un minimum de supervision ;
- La capacité d'écrire selon des normes élevées en anglais et/ou en français.

## **3. Exigences particulières**

❖ **Activité D.1.1 - Consultation pour examiner le plan de suivi et d'évaluation des avantages du projet et proposer des options de mise en œuvre.**

- Avoir une solide expérience et une expertise en matière de suivi et d'évaluation de projets. *Cela inclut la connaissance des principes, des méthodologies et des meilleures pratiques de S&E. Les consultants doivent être familiers avec divers cadres de S&E, indicateurs, méthodes de collecte de données et techniques d'analyse.*
- Avoir une bonne compréhension des principes et pratiques de gestion de projet. *Les consultants doivent être familiers avec les processus de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des projets. Cela inclut la connaissance des cycles de projet, des cadres logiques et du rôle du S&E dans la gestion de projet.*
- Avoir de l'expérience dans la conception et la réalisation d'évaluations. *Les consultants devraient être en mesure d'évaluer la pertinence et l'efficacité du plan de S&E existant et de proposer des améliorations. Cela comprend la sélection d'approches d'évaluation, l'élaboration de questions d'évaluation, la conception d'instruments de collecte de données et l'analyse des données d'évaluation.*
- Avoir la capacité d'identifier et de mesurer les avantages du projet. *Les consultants devraient être capables de définir des indicateurs et des mesures appropriés pour évaluer la réalisation et l'impact des résultats du projet. Cela inclut la compréhension des objectifs du projet, de la théorie du changement et des attentes des parties prenantes.*
- Avoir une parfaite connaissance des normes et des lignes directrices d'évaluation, telles que celles fournies par les associations internationales d'évaluation ou les agences de financement. *Les consultants doivent adhérer aux principes éthiques, aux normes de qualité de l'évaluation et aux exigences de confidentialité tout au long du processus d'évaluation.*

**4. Durée des activités**

- *Activité D.1.1 - Consultation pour examiner le plan de suivi et d'évaluation des avantages du projet et proposer des options de mise en œuvre, - de mars 2024 au 30 juin 2024.*

**5. Rémunération**

- *Activité D.1.1 - Consultation pour examiner le plan de suivi et d'évaluation des avantages du projet et proposer des options de mise en œuvre, **07 Homme.jours par consultant national, à raison de 500 US\$/Homme.jour.***

**6. Processus de demande**

Les candidats qui souhaitent être pris en considération pour le poste doivent soumettre les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae.

Veillez soumettre votre e-mail avec ce qui suit :

- **Demande de consultation D.1.1** en vue d'examiner le plan de suivi et d'évaluation des avantages du projet et proposer des options de mise en œuvre.

Les documents ci-dessus doivent être soumis par courrier électronique à [cameroonbiosecurity.project@minepded.gov.cm](mailto:cameroonbiosecurity.project@minepded.gov.cm) avec copie à : [biosecproject.minepded@yahoo.com](mailto:biosecproject.minepded@yahoo.com), [rntep@yahoo.fr](mailto:rntep@yahoo.fr), [rigobert.ntep@minepded.gov.cm](mailto:rigobert.ntep@minepded.gov.cm) et [declanambe@yahoo.co.uk](mailto:declanambe@yahoo.co.uk).

Les appels téléphoniques peuvent être adressées à : Tél : +(237) 696 86 66 19.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard à **15h00 le quatorzième (14ème) jour après la date de publication de cette annonce.**

Les candidatures seront évaluées et traitées dans un délai **d'une (01) semaine à compter de la date limite de soumission.**

Les candidats présélectionnés seront interviewés et les candidats retenus seront informés par la suite.